



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

livres

Question écrite n° 132447

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir des librairies à l'ère du livre numérique. Les librairies dites indépendantes ou de référence, voire de « quartier », jouent un rôle très important de promotion de la lecture et d'animation dans la cité. Nos concitoyens sont très attachés au réseau des librairies indépendantes. Toutefois, ce réseau est aujourd'hui confronté à une double menace puisqu'il se trouve à la fois soumis à des problèmes généraux tels que le devenir du commerce de proximité, mais également à une problématique plus spécifique liée au recul de la consommation des produits culturels, qui touche singulièrement le livre. Dans ce contexte, l'avènement du livre numérique représente un défi majeur pour les librairies indépendantes. Il semble donc légitime de s'interroger sur les solutions ou les projets auxquels réfléchit le Gouvernement en vue de préparer l'avenir. Il lui demande notamment s'il envisage de mettre en place un comité comprenant les collectivités locales, chargé de faire un bilan complet de l'exonération de contribution économique territoriale (CET) pour les librairies labellisées.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132447

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2012, page 3217

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)